

DOC. DE LA SESSION No 18

Deux caisses de documents se rapportant à la guerre de 1812 ont été transférées du ministère de la Milice et Défense à ce bureau-ci. Le bureau des Archives a acquis par achat de la succession Masson une collection de documents se rapportant au Nord-Ouest ainsi qu'aux événements de 1775-6. Deux petites caisses de documents demi-privés ont été achetés, parmi lesquels se trouvent plusieurs lettres du juge en chef Powell, du procureur général Monk et du général Sheaffe. Une courte indication de la nature des autres documents qui doivent être transférés des ministères est donnée dans le mémoire des commissaires, plus haut mentionné. Un bureau d'archives a été établi récemment dans la province d'Ontario, et j'ai été en communication avec l'archiviste, M. Alex. Fraser, dans le but d'établir un système pour l'échange d'information concernant les documents se rapportant à la province d'Ontario. Ceci aura peut-être pour effet d'arriver à une entente par laquelle les gardiens d'archives dans les différentes parties du Dominion se joindront à ce bureau-ci pour faciliter les recherches. Parmi les archives de la province de Québec il y a nombre de documents qui devraient être copiés pour nos archives. Les registres de la Prévôté, de 1667 à 1704, forment une série d'une très grande valeur. Les documents dans plusieurs cas sont difficiles à déchiffrer, et le travail n'aurait pu être fait avec satisfaction par un copiste ordinaire. M. Eudore Evanturel, archiviste provincial, qui a été pendant des années occupé à ce genre de travail, a bien voulu se charger de la surveillance de la transcription, et nous avons reçu jusqu'aujourd'hui quatre volumes de copies dûment certifiées.

ARCHIVES EN ANGLETERRE.

Conformément à vos instructions, je fis voile pour l'Angleterre le 20 du mois d'août dernier, dans le but de tracer le travail futur des copistes employés par le bureau des archives sous le contrôle du Haut Commissaire, et aussi de faire rapport sur le travail en mains. M. Griffith, le secrétaire du Bureau canadien me donna tous les renseignements voulus dans le temps, et ensuite je me rendis au Public Record Office. M. Bird me fit visiter la bâtie et après j'examinai le travail des copistes. Je jugeai bon d'apporter un changement dans la méthode de copier les documents. La coutume était de copier les documents par ordre chronologique et de les envoyer au Canada en volumes reliés. Un arrangement chronologique des documents est désirable, mais la classification ne peut se faire avec succès par les copistes, parce que nous avons une accumulation de documents semblables dans ce bureau-ci et de la même période. La reliure des volumes en Angleterre a empêché la distribution convenable des documents acquis dans le Dominion, et conséquemment ces documents ont été reliés en volumes dépareillés de temps à autre. Nous avons actuellement un grand nombre de volumes de toutes sortes, et une quantité de documents détachés qui auraient dû être inclus dans les volumes déjà reliés, formant une série régulière.

Il se pourrait qu'en parcourant les documents d'une période quelconque, ces volumes dépareillés échappent à l'attention, et dans le cours des années causent beaucoup d'ennuis. Il importe peu au chercheur de savoir qu'une lettre d'un gouverneur a été trouvée dans une collection particulière en Europe ou en Canada. A l'heure qu'il est nous avons des lettres d'un même personnage se rapportant au même sujet, reliées en différents volumes, et les titres des volumes sont loin d'indiquer leurs contenus. Après une entrevue avec le Haut-Commissaire, il a été décidé que la reliure et la classification se feront dorénavant en Canada. Les documents en Angleterre se rapportant